



Appel à candidatures d'experts pour la constitution d'un groupe de travail (GT)

GT : « Réflexion méthodologique sur l'évaluation des risques sanitaires et environnementaux liés à l'utilisation de plantes issues de mutagenèse dirigée ou de cisgénèse et enjeux socio-économiques associés »

Le présent appel s'adresse à tous les scientifiques intéressés par une participation aux travaux d'expertise de l'Anses. Par cet appel, l'Anses souhaite constituer un collectif d'experts compétents et indépendants dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous.

L'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante et pluraliste visant à fournir aux autorités compétentes toutes les informations nécessaires à la décision publique, tant au niveau national que communautaire.

■ Rôle et missions :

Instance scientifique consultative, le groupe de travail (GT) sera rattaché au Comité d'Experts Spécialisé (CES) « Évaluation des risques biologiques dans les aliments » (BIORISK). Les travaux du GT seront présentés régulièrement au CES BIORISK, au GT « Biotechnologie » et à d'autres CES compétents, notamment les CES « Risques biologiques pour la santé des végétaux » (SANTVEG) et « Analyse Socio-économique » (ASE), qui interviendront en appui du CES BIORISK concernant, respectivement, les aspects environnementaux et les enjeux socio-économiques.

Le rapport d'expertise collective du GT fera l'objet d'une adoption en fin d'expertise par le CES BIORISK et par les CES SANTVEG et ASE respectivement pour les aspects environnementaux et socio-économiques. Les conclusions du GT et des CES donneront lieu à un avis de l'Anses.

Les travaux porteront sur les adaptations qui pourraient être apportées aux requis actuels de l'évaluation des plantes issues de transgénèse, lorsque l'évaluation porte sur des plantes obtenues à l'aide de techniques de mutagenèse dirigée ou de la cisgénèse. L'analyse se focalisera sur les plantes obtenues à l'aide de ces techniques et sur les applications les plus susceptibles d'aboutir à des variétés commerciales à court terme.

Les travaux viseront également la documentation et l'analyse des enjeux socio-économiques associés aux « nouvelles techniques génomiques » (NGT), en particulier à la mutagenèse dirigée et à la cisgénèse (en lien notamment avec l'organisation du ou des secteurs et marchés concernés, la coexistence des filières, l'innovation et la propriété intellectuelle et selon l'état des données disponibles, les enjeux en lien avec la détection, la traçabilité et l'étiquetage des produits).

Le groupe de travail sera chargé des missions suivantes :

- établir un état des connaissances sur les effets non désirés potentiels au niveau du génome, à la cible et hors cible, de CRISPR-Cas9 et techniques dérivées et de la cisgénèse ;
- déterminer les requis spécifiques nécessaires en termes d'évaluation des risques sanitaires et environnementaux pour les plantes obtenues par mutagenèse dirigée réalisée à l'aide de CRISPR-Cas9 et techniques dérivées ou par cisgénèse ;

- déterminer, pour les plantes obtenues par mutagenèse dirigée réalisée à l'aide de CRISPR-Cas9 et techniques dérivées ou par cisgénèse, à quels requis actuels de l'évaluation des plantes issues de transgénèse il est possible de déroger ;
- en fonction des éléments recueillis, déterminer comment le référentiel d'évaluation des OGM issus de transgénèse pourrait être adapté pour les plantes obtenues par mutagenèse dirigée réalisée à l'aide de CRISPR-Cas9 et techniques dérivées ou par cisgénèse ;
- établir un descriptif de la filière ou des filières concernées par l'utilisation de plantes et produits issus des NGT de l'amont vers l'aval de la chaîne de valeur, en particulier de la mutagenèse dirigée et de la cisgénèse ;
- sur cette base, documenter et analyser les enjeux socio-économiques associés, en premier lieu pour les entreprises et opérateurs économiques concernés, s'agissant notamment de la compétitivité et de la capacité d'innovation, et en second lieu et selon l'état des données disponibles, pour les consommateurs et les autorités de contrôle.

■ **Composition et fonctionnement :**

Le GT sera composé d'une douzaine d'experts ayant des compétences dans les domaines suivants :

- revue systématique de la littérature
- méthodes de mutagenèse aléatoire et dirigée (connaissance de CRISPR-Cas9 et des techniques qui en sont dérivées en particulier)
- cisgénèse
- génétique et amélioration des plantes, en particulier en ce qui concerne les méthodes de sélection classiques
- méthodes d'évaluation des risques sanitaires et environnementaux liés à l'utilisation des plantes issues de modification d'édition du génome
- étude de filière, agro-économie
- socio-économie, informations du consommateur (détection et étiquetage)

Les compétences spécifiques recherchées sont mentionnées dans la fiche « Compétences recherchées » associée à cet appel à candidatures d'experts.

Le GT se réunira à une fréquence moyenne d'une réunion par mois, entre juillet 2022 et décembre 2023. Il est notamment attendu de la part de chaque expert de contribuer aux travaux d'expertise collective, en produisant des rapports dans leur domaine de compétence, ainsi qu'à la rédaction et la relecture du rapport d'expertise issu des travaux.